

Réf: Dossier N° : 46698

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ETABLISSEMENT GNAMIEN CONSTRUCTION » en
abrégé «E.G.C. »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE CITE ELISEE
PORTE 8, 31 BP 09 ABJ 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Fév. 2018, et enregistrés au CEPICI le 07 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ETABLISSEMENT GNAMIEN CONSTRUCTION » en abrégé «E.G.C. ».

Objet: Réhabilitation de bâtiments; Fournitures de bureau ;Toutes prestations de services ;BTP ;Ventes et distribution de tous matériels accessoires produits et consommables,Ventes de matériaux de construction ;Lotissement voiries ;Fournitures de matériaux de construction; forage ;Import-export, Etude.Quincaillerie accessoires ;

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE CITE ELISEE
 PORTE 8, 31 BP 09 ABJ 31**

GERANT: Monsieur GNAMIEN KOFFI SYLVAIN .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-06400 du 07/03/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°6067 du 07/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

